

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

Les résultats de 2018 s'établissent comme suit pour les trois budgets :

	BUDGET GENERAL	ZONES	SPANC
Excédent de fonctionnement	495 160,58 €	92 131,67 €	1 796,73 €
Reste à réaliser dépenses	7 828,50 €		
Reste à réaliser recettes	0,00 €		
solde reste à réaliser	7 828,50 €		
Résultat d'investissement	331 841,04 €	52 948,21 €	
Total compte 1068 pour 2019	0,00 €	52 948,21 €	
Report fonctionnement 2019	495 160,58 €	39 183,46 €	1 799,27 €

Concernant le budget principal, la **section de fonctionnement** présente les données suivantes dégageant ainsi un excédent de 495 160,58 € :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	342 876,68 €	
012	Charges de Personnel	682 779,54 €	
65	Autres charges de gestion	413 303,14 €	
014	Atténuation de produits	3 765 124,96 €	
66	Charges financières	24 097,49 €	
67	Charges exceptionnelles	29,70 €	
68	Amortissements	19 892,55 €	
002	Excédent reporté		134 641,20 €
70	Produit des services		58 402,69 €
73	Impôts et Taxes		4 675 265,16 €
74	Dotations, subventions		856 758,37 €
75	Autres produits de gestion		1 061,46 €
77	Produits exceptionnels		771,50 €
013	Atténuation de charges		16 364,26 €
<b>TOTAUX</b>		<b>5 248 104,06 €</b>	<b>5 743 264,64 €</b>

➤ **En matière de fiscalité :**

Les taux des impôts locaux pour 2018 sont toujours les mêmes :

- Cotisation foncière des entreprises 20,30 %
- Taux liés au transfert de fiscalité départementale
  - Taxe d'habitation 9,49 %
  - Taxe foncière sur le non bâti 2,86 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 12,80 %

En recette fiscale, la communauté de communes bénéficie également d'un retour de son investissement dans la politique touristique par la taxe de séjour.

La **section d'investissement** est détaillée ci-dessous par opérations :

	Services généraux	Piscines	Salles d'activités	Halle sportive Vouzon	Bibliothèques	Voirie	TOTAL
<b>DEPENSES</b>							
OO1 Résultat reporté	281 660,48 €						281 660,48 €
2031 Frais d'études							- €
2051 Licences informatiques	2 613,60 €				17 930,00 €		20 543,60 €
1641 Emprunt euros	74 647,10 €						74 647,10 €
192 moins value sur cession d'actif							- €
21318 Achat bâtiment							- €
2151 réseau voirie						29 846,40 €	29 846,40 €
21534 réseau d'électrification					4 193,39 €		4 193,39 €
2158 matériel atelier	3 342,20 €			9 289,51 €			12 631,71 €
21731 Bâtiments publics		42 953,55 €					42 953,55 €
2183 Matériel bureau et informatique	1 032,00 €	998,00 €			29 616,00 €		31 646,00 €
2184 Mobilier							- €
2313 Travaux de bâtiment				1 177 601,75 €			1 177 601,75 €
2315 réseaux voirie, sologne vélo				132 859,92 €		309 748,18 €	442 608,10 €
2317 travaux sur biens mis à disposition		41 983,07 €					41 983,07 €
238 avance forfaitaire							- €
<b>TOTAL</b>	<b>363 295,38 €</b>	<b>85 934,62 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 319 751,18 €</b>	<b>51 739,39 €</b>	<b>339 594,58 €</b>	<b>2 160 315,15 €</b>
<b>RECETTES</b>							
oo2 Excédent reporté							- €
1068 Excedent capitalisé	829 912,02 €						829 912,02 €
10222 FCTVA	361 540,62 €						361 540,62 €
1321 sub état				120 000,00 €			120 000,00 €
1322 Sub Région				375 100,00 €			375 100,00 €
1323 subvention departement					23 485,00 €	140 226,00 €	163 711,00 €
13241 Subvention commune membre			15 000,00 €	167 000,00 €			182 000,00 €
1641 emprunt euros	440 000,00 €						440 000,00 €
2113 cession terrain							- €
21318 cession bâtiment							- €
2805 amortissements	19 892,55 €						19 892,55 €
238 Avances et acomptes versés							- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 651 345,19 €</b>	<b>- €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>662 100,00 €</b>	<b>23 485,00 €</b>	<b>140 226,00 €</b>	<b>2 492 156,19 €</b>

Il est important de noter qu'en 2018, la section fait ressortir un résultat excédentaire de 331 841.04 € qui sera reporté sur l'exercice 2019.

➤ **Gestion du personnel :**

Les effectifs permanents (hors saisonniers et salariés d'associations) en équivalent temps plein ont légèrement diminué :

	2015	2016	2017	2018
Administratif	3	3	3	3
Technique	2	2	2	2
Sport	4	5	4,7	3.2
Culture	4,5	4,5	4,5	4.5
Économie	0,25	0,5	0,5	0.5
MSAP	/	/	0,7	1
<b>TOTAL</b>	<b>13,75</b>	<b>15</b>	<b>15,40</b>	<b>14.2</b>

Un éducateur des activités physiques et sportives a quitté la structure fin septembre et n'a pas été remplacé, et l'apprentie a cessé son travail fin mai 2018.

➤ **Situation de la dette :**

Au 31 décembre 2018, la dette, tous budgets confondus, est composée des emprunts suivants :

Année	Objet	Montant	Durée	Taux	Dernier remboursement
2007	Siège social achat	70 000 €	15	4,57	2022
2010	Achat local technique	185 000 €	15	3,07	2025
2010	Terrain Lamotte-Beuvron	100 000 €	30	3,35	2040
2010	Travaux voirie	200 000 €	15	3,04	2025
2010	Travaux voirie zones activités	200 000 €	15	3,04	2025
2015	Réhabilitation de la piscine	700 000 €	15	1,97	2030
2018	Halle sportive de Vouzon	440 000 €	10	0.65	2028

Cela représente une annuité consolidée égale à 159 507.67 € pour 2019.

Quelques données synthétiques résument ci-dessous la structure de la dette :

	Au 31/12/2018	€ par habitant	
	Montant en €	Cœur de Sologne	France entière (2017)
<b>Encours Budget principal</b>	1 310 753	120	179
<b>Encours Budget annexe</b>	104 648		
<b>Annuité Totale 2018</b>	113 919	10,50	23

La capacité de désendettement (encours sur CAF brute) au niveau du budget principal est égale à 3.5 ans.